

Paie (niveau 2) : contrôler et sécuriser ses méthodes de calcul

Fiabiliser le traitement de la paie

Code
571008

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1849 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PUBLIC

Gestionnaires paie – Collaborateurs de la fonction paie – Comptables – Collaborateurs de la fonction RH – Experts-comptables – Collaborateurs de cabinets conseil

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en paie ou avoir suivi la formation :

🔗 [Paie \(niveau 1\) : maîtriser les techniques et méthodes de calcul \(571007\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Cas pratique original et participatif pour une vision très opérationnelle de la paie

Les participants sont invités à apporter les bulletins de paie de leur entreprise pour une meilleure appropriation des acquis

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :

Objectifs pédagogiques

- Etablir la rémunération selon le temps de travail
- Mettre en œuvre de manière fiable la paie des salariés absents
- Décomposer le calcul des cotisations sociales
- Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Etablir la rémunération selon le temps de travail

Déclenchement des heures supplémentaires et des heures complémentaires

- Heures supplémentaires
- Heures complémentaires

Traiter leur intégration en paie

- Cas pratique : illustration chiffrée

Mettre en oeuvre de manière fiable la paie des salariés absents

Calculer les éléments relatifs aux congés payés

- Droits à congés payés pour les temps complet et partiel
- Valorisation de l'indemnité de congés payés : méthode du maintien ou du dixième
- Cas pratique : calculer les indemnités de congés selon les deux méthodes appliquées à des salaires dont la rémunération varie

Préciser la paie des autres congés

- Les RTT

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Les événements familiaux
- Le fractionnement
- L'ancienneté
- Partage d'expériences : décrire les modalités mises en place pour la gestion des RTT, événements familiaux, des congés ancienneté et de l'application du fractionnement

Calculer les éléments paies relatifs à un arrêt de travail : maladie, accidents du travail, maternité, paternité et accueil de l'enfant

- Evolutions concernant le mode de calcul des IJSS
- Le maintien de salaire en brut et en net
- Le déclenchement de la garantie du net
- Cas pratiques : illustrations chiffrées

Décomposer le calcul des cotisations sociales

Déterminer le brut social, le brut abattu, le brut fiscal

- Quiz : les différences entre brut social, abattu et fiscal

Identifier les assiettes particulières de cotisations

- Quiz : les assiettes de cotisations

Calculer les cotisations à appliquer

- Régularisation des tranches et des cotisations
- Proratisations et neutralisation des plafonds
- Mise en situation : calcul des cotisations

Appliquer les règles particulières aux caisses de retraite

- Mise en œuvre du régime unique AGIRC-ARRCO
- Impacts en paie
- Cas pratiques : exemples de calculs à réaliser

Préciser les règles relatives aux cotisations de prévoyance

- Conditions d'exonération
- Régime fiscal des contrats frais de santé
- Chèque santé
- Partage d'expériences : appliquer les règles relatives aux cotisations de prévoyance
- Cas pratique : analyser différentes situations pour régulariser des cotisations

Résoudre les difficultés liées aux opérations de fin de paie

Les primes et indemnités liées au départ

Intégration de ces éléments en paie

- Quiz pratique
- Atelier « La galerie des bulletins de paie » : s'approprier les éléments clés d'un bulletin de paie. Les participants travaillent en sous-groupes pour détecter et corriger les erreurs des bulletins affichés

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 15-16 Sep. 2026 - Session Garantie
- 7-8 Oct. 2026 - Session Garantie
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026 - Session Garantie
- 1-2 Déc. 2026

A DISTANCE

- 15-16 Sep. 2026 - Session Garantie
- 7-8 Oct. 2026 - Session Garantie
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026 - Session Garantie
- 1-2 Déc. 2026

AIX-EN-PROVENCE

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

BORDEAUX

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

CHAMBERY

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

GRENOBLE

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

LILLE

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

LYON

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

MARSEILLE

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

MONTPELLIER

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

NANTES

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

NICE

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

NIORT

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

PAU

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

RENNES

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

ROUEN

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

STRASBOURG

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

TOULOUSE

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026

TOURS

- 7-8 Oct. 2026
- 26-27 Oct. 2026
- 19-20 Nov. 2026
- 1-2 Déc. 2026